

Bilan de Compétences

En résumé

Le bilan de compétences est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière. Tarif : 1700 euros TTC Durée : 2 à 3 mois Financements possibles : En fonction de votre situation personnelle : CPF, OPCO, AGEFIPH, plan de développement des compétences.

Le bilan de compétences proposé est réalisé dans un cadre légal et réglementaire selon le décret n°2018-1330 du 28 Décembre 2018 ainsi que les articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail. **Vous trouverez l'ensemble des modalités de réalisation d'un**

Objectifs

Le bilan de compétences est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière.

Il permet de :

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des Acquis de l'expérience (VAE)
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

» Participant

Ouvert à toute personne souhaitant effectuer un bilan de compétences (salariés du droit privé, public, chef d'entreprise, demandeurs d'emploi, ...)

» Pré-requis

Pas de prérequis exigé.

Programme

Phase Préliminaire

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs

Phase d'Investigation

Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

Bilan professionnel

- Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets
- Vos connaissances - Vos aptitudes - Vos compétences professionnelles et extraprofessionnelles
- Engager les processus de changement
- Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers

Exploration de nouvelles orientations professionnelles

- Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs
- Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des entretiens avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi
- Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives
- Connaître les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet
- Se situer en termes d'adéquation employabilité – profil – marché du travail

Phase de conclusion

- Identifier les conditions de réussite de vos changements
- Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :
 - Actions à réaliser
 - Coordonnées des interlocuteurs
 - Dates des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, relance employeur ...
 - Plans de financement
 - Outils : CV, Lettre de motivation, Business plan ...

Pour chaque projet principal ou alternatif, valorisation de vos atouts :

- Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
- Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
- Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments de manière claire et concise.

Bilan de Compétences

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

» Moyens techniques

Notre prestation compte 16 heures d'entretien, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins.

Le bilan de compétences s'étend sur une durée de 3 mois.

Des RV vous seront proposés toutes les semaines, 10 jours ou 15 jours maximum.

Un travail personnel est demandé entre les entretiens.

» Moyen d'appréciation de l'action

Pourquoi nous choisir ?

- Parce que nous nous engageons à répondre à votre demande dans les 48 h
- Nous vous proposons des conseillers bilan expérimentés aux profils multiples (psychologues, coachs, GRH, etc.).
- Des moyens matériels : des bureaux individuels équipés et accès à notre centre ressource numérique.
- Des outils validés par des maisons d'édition spécialisées en orientation professionnelle

Parce que votre conseiller bilan vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- Le respect de votre **consentement** et de la **confidentialité** de votre démarche tout en observant **neutralité**
- Une prise de contacts ou de rendez-vous avec les interlocuteurs privilégiés selon les besoins de votre projet comme les centres de formation visés, les lieux ressources VAE, les services de création d'entreprises...
- Un plan d'action précis concernant un projet prioritaire et un projet alternatif le cas échéant.

Depuis 12 mois, 11 personnes nous ont fait confiance, et 92 % d'entre elles sont satisfaites de la prestation. 100 % de nos bénéficiaires vont au bout de l'accompagnement. La durée moyenne de réalisation d'un bilan est de 10 semaines.

» Suivi de l'action

Suivi à 6 mois :

Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels.

Bilan de Compétences

Évaluations de la formation

Modalités d'évaluation

A la fin du bilan de compétences, le bénéficiaire se verra remettre un document de synthèse présentant les analyses, les conclusions et les recommandations.

Nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés (en fin de bilan et à 6

Intervenant

Pour répondre au mieux à vos attentes, nous faisons appel à des professionnels experts dans leur domaine.

Formation en Inter

1700€ net de taxe / personne certification incluse

Durée

2 jour(s)
16 heure(s)

Autres détails

> Éligible au CPF

> Formation à distance